

NET GUARD

AGENT ANTISALISSURES

LOGO DE L'ETIQUETTE A DETERMINER

COMMERCIAL

ENDUIT DE PROTECTION POUR FILET

POISON

ATTENTION

POUR UNE UTILISATION SUR DES SYSTÈMES DE FILET D'AQUACULTURE

A BASE D'EAU NON-INFLAMMABLE AGENT ANTISALISSURES MARIN

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARANTIE : Cuivre élémentaire, présent en tant qu'oxyde de cuivre, 22 %

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 27645

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

GARDEZ HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX IRRITANT POUR LA PEAU

Fabriqué par : 562752 B.C. Ltd.
237 Sea Avenue N. Burnaby,
B. C. V5B 1K6

Contenu net:

Lot no.:

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS : Portez un appareil respiratoire à adduction d'air pur avec masque facial durant le maniement et l'application. Portez des vêtements avec capuche ainsi que des gants et des chaussures qui résistent aux produits chimiques durant toute la durée du maniement et de l'application. Maniez avec soin et ne mélangez que dans un récipient fermé. Peut être mortel si avalé. Cause de l'irritation aux yeux. Ne pas permettre au produit de toucher les yeux, la peau et les vêtements. Evitez de respirer le produit vaporisé. N'utilisez que dans un endroit bien aéré. Peut causer une irritation de la peau et des voies respiratoires. Evitez de contaminer la nourriture. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Lavez-vous les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer ou avant d'utiliser les toilettes. Lavez-vous à fond à l'eau et au savon après l'utilisation. Prenez une douche immédiatement après le travail. Portez des vêtements propres quotidiennement. Rangez et lavez tous les vêtements de protection séparément de tout autre articles ou linge de la maison. Lavez les vêtements de protection dans de l'eau chaude et du détergent avant réutilisation. Rangez uniquement dans des récipients bien fermés. Ne pas congeler.

Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Ne déchargez pas des effluents contenant ce produit dans les lacs, eaux courantes, mares, estuaires, océans, et autres eaux naturelles. Ne déchargez pas des effluents contenant ce produit dans les égouts sans en notifier auparavant les autorités qui dirigent la station d'épuration des eaux d'égout municipal.

PREMIERS SOINS : En cas de contact avec les yeux, rincez les yeux avec de l'eau fraîche pendant 15 minutes. Voyez un médecin. Lavez votre peau avec de l'eau et du savon. Si l'irritation apparaît et persiste, voyez un médecin. Pour une inhalation des vapeurs, amenez la personne incommodée à l'air frais. Si la respiration est difficile, voyez un médecin

immédiatement. Si avalé, donnez beaucoup d'eau fraîche à boire. Faites vomir immédiatement. Répétez de nouveau si possible. Appelez un médecin, ou le centre anti-poison immédiatement. Amenez avec vous le récipient, l'étiquette ou le nom du produit et le numéro d'enregistrement du produit lorsque vous allez voir le médecin.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Traitez symptomatiquement.

ÉLIMINATION : Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION:

L'agent antisalissures Marin Net Guard est un enduit de préservation à base d'eau pour une utilisation sur des systèmes de filets d'aquaculture pour protéger contre les croissances fongiques, les algues, et les salissures marines.

Ce produit est conçu pour être appliqué par trempage. Les filets qui doivent être traités doivent être propres et secs. Si vous retraitez des filets déjà traités auparavant et salis par leur utilisation, la surface a besoin d'être nettoyée, rincée complètement et séchée avant d'appliquer une nouvelle couche.

La période de protection dépendra des facteurs environnementaux tels que la concentration des organismes marins et les courants. Des études indépendantes menées par SBP Canadienne (Station Biologique du Pacifique) indiquent que le produit restera efficace sur une période de 16 mois. L'étude a été menée à la station du centre de pisciculture à Naniamo Harbour, B.C. Les résultats du test sont disponibles sur demande.

Bien mélanger avant l'utilisation. Immergez complètement le filet directement dans le produit Net Guard. Laissez rester tremper pendant au moins cinq (5) minutes. Enlevez puis secouez légèrement pour vous débarrasser du trop-plein de produit. Étaler le filet et laissez sécher pendant 72 heures avant immersion. Ne pas appliquer à des températures en dessous de 4 degrés C (39 F). Nettoyez l'équipement, les outils et les vêtements de protection avec de l'eau avant que le produit ne sèche.

Après avoir traité le filet, immerger complètement dans l'eau salée pendant 28 jours avant utilisation. Ceci devrait être fait dans un réservoir fermé assez grand (approximativement dans une proportion d'eau d'un filet pour 10 :1 ou supérieur) et l'eau devrait être remplacée de façon hebdomadaire. L'eau contaminée avec du cuivre ne devrait pas être jetée dans la nature, elle devrait être traitée et éliminée selon les réglementations provinciales sur les pesticides. Les filets fraîchement traités devraient être séchés dans des endroits où les restes l'agent antisalissures Net Guard peuvent être recueillis et éliminés en accord avec les réglementations provinciales en ce qui concerne les pesticides.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT : Ce produit est toxique pour les organismes aquatiques. Ne contaminez pas l'eau lors d'un déversement, par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets. Ne permettez pas aux déchets qui se créent lors de l'enlèvement de l'enduit d'entrer dans l'eau. Suivez les réglementations provinciales sur le nettoyage du filet et la l'élimination des déchets. Assurez-vous d'avoir respecté le temps de séchage approprié.

AVIS À L'UTILISATEUR : Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

AVIS À L'ACHETEUR : La garantie du vendeur est limitée et soumise aux conditions exprimées sur l'étiquette de sorte que l'acheteur assume les risques corporels ou matériels que l'utilisateur ou la manipulation du produit peuvent entraîner et accepte celui-ci à cette condition.

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))